



Recommandation de 2011
de l'UNESCO
concernant
le
Paysage
Urbain
Historique

Célébration du 10e anniversaire de la Recommandation de 2011 de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique

23-24 juin 2021

Note conceptuelle

Contexte

Les villes ne cessent de se développer. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population humaine vit dans des zones urbaines, un chiffre qui devrait atteindre près de 70 % d'ici 2050¹. La nécessité pressante de répondre aux besoins de leurs résidents a entraîné un développement rapide, souvent au prix du patrimoine urbain. Bien que des interventions se concentrent sur la protection des monuments et sites iconiques, le tissu plus ordinaire des zones historiques, comme les maisons et les espaces publics, tend à être laissé de côté. Les communautés locales se retrouvent déconnectées de leurs zones locales, où elles transmettaient leurs traditions depuis des générations. Le savoir-faire nécessaire pour la conservation ou la réparation de ces lieux est également en danger d'extinction. Des pertes qui font peser un lourd danger sur la diversité culturelle mondiale ainsi que sur l'identité de nos villes.

Depuis des décennies, l'UNESCO défend l'importance des villes en tant que trésors de l'histoire, du patrimoine et de l'identité accumulés au fil des siècles. Près de 300 villes reconnues pour leur valeur universelle exceptionnelle, non seulement pour leurs résidents, mais aussi pour toute l'humanité, sont actuellement inscrites à la Liste du patrimoine mondial². Ces villes historiques œuvrent à la protection d'éléments locaux uniques, pour que les futures générations puissent jouir de l'authenticité et de l'intégrité de ces établissements dans le monde entier³.

En outre, le besoin en conservation et en urbanisme centré sur l'humain va bien au-delà des villes du patrimoine mondial. Dans cet esprit, la Recommandation de 2011 de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique (PUH) a été adoptée pour proposer une approche inclusive de la gestion du patrimoine ouverte à tous⁴. Afin de réconcilier conservation du patrimoine et développement durable, les villes trouvent dans le PUH un cadre nécessaire pour rendre les villes durables et vivables⁵. La pandémie a également souligné les aspects négatifs de l'urbanisation rapide, les villes comptant plus de 90 % des cas de COVID-19. Les zones urbaines ont également la responsabilité de gérer les crises, y compris celles liées aux impacts du dérèglement climatique, certaines recherches estimant que 70 % des gaz à effet de serre du monde sont émis par les villes.

Le 10^e anniversaire du PUH arrive à point nommé. L'approche du PUH propose aux villes inscrites ou non sur la Liste du patrimoine mondial un nouveau modèle pour l'avènement d'un futur urbain plus durable et centré sur l'humain. Tout au long de 2021, des efforts seront réalisés pour sensibiliser et

¹ Pour en savoir plus sur les tendances mondiales en matière d'urbanisation, consultez le rapport de l'ONU « World Urbanization Prospects » (2018) : <https://population.un.org/wup/Publications/Files/WUP2018-Report.pdf>

² Le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO est le Secrétariat de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972, gouvernée par le Comité intergouvernemental du patrimoine mondial. Le Programme des villes du patrimoine mondial, auquel 313 villes participent, est l'un des six programmes thématiques contrôlés par le Comité du patrimoine mondial depuis 2001.

³ Pour en apprendre plus sur les résultats de la rencontre de Fukuoka, rendez-vous à l'adresse <https://whc.unesco.org/en/events/1516/>

⁴ La Conférence générale de l'UNESCO a adopté la Recommandation le 10 novembre 2011. Voir le texte complet : <https://whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-638-98.pdf>

⁵ Voir les résultats de l'enquête 2019 PUH : <https://whc.unesco.org/document/172639>

pousser à l'application de cette Recommandation sous-utilisée parmi les villes, inscrites ou non sur la Liste du patrimoine mondial.

Objectifs

L'évènement organisé dans le cadre de l'anniversaire de la Recommandation concernant le paysage urbain historique (23-24 juin) marque non seulement le début des festivités de 2021, mais sert également de catalyseur pour une plus grande adoption de l'approche de la Recommandation. Dans le même temps, cet évènement fera office de plateforme de partage des leçons tirées de la COVID-19 et permettra de reprendre les discussions sur l'avenir de la gestion urbaine. Les thèmes passés en revue comprendront notamment l'espace public, les rénovations, le tourisme, les infrastructures et les moyens de subsistance. La Recommandation fournira un cadre général, tandis que les ressources et les besoins locaux permettront de déterminer la marche à suivre pour la mise en œuvre.

Le 23 juin, un Appel à l'action concernant le paysage urbain historique sera lancé. L'Appel décline la Recommandation PUH en « trois actions » concrètes (voir « Appel à l'action »), afin de promouvoir sa mise en œuvre pour les villes. Les principaux participants seront des maires, des partenaires et des représentants de haut niveau de villes inscrites ou non au patrimoine mondial, du fait de leur capacité à défendre et intégrer l'approche dans leur planification urbaine. Après le lancement, le rôle de la Recommandation dans un contexte urbain post-COVID-19 sera examiné dans le cadre de tables rondes. Les thèmes tels que la réponse à la crise et la relance, ainsi que l'autonomisation des acteurs locaux, seront étroitement liés à l'Appel.

Le 24 juin sera dédié à l'application de l'approche de la Recommandation PUH aux villes du patrimoine mondial. Les difficultés engendrées par la pandémie, telles que la chute du tourisme et les restrictions en matière d'activités urbaines, seront examinées, la Recommandation PUH pouvant éventuellement servir de cadre d'atténuation. Les invités compteront des gestionnaires de sites, des points focaux nationaux, des services d'aménagement urbain et des experts, ce qui permettra d'organiser des conversations approfondies et basées sur des faits concrets. Des études de cas recueillies, analysées et élaborées lors des réunions techniques préparatoires seront également présentées.

L'approche personnalisée, qui prend en compte les besoins différents des villes inscrites ou non sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que les rôles joués par les participants de haut niveau et les acteurs techniques, permettent d'assurer un plaidoyer ciblé, un échange efficace des connaissances, et un engagement à de multiples niveaux. L'anniversaire du PUH sera l'occasion à la fois de plaidoyer en faveur d'une rénovation urbaine durable et dirigée par des acteurs locaux, ainsi que de relancer la Recommandation PUH pour sa mise en œuvre à l'échelle mondiale.

Appel à l'action

- 1. Sensibiliser les acteurs locaux et nationaux à l'approche PUH et encourager sa mise en œuvre**
Basé sur les principes fondamentaux du PUH
- 2. Promouvoir un processus de consultation urbain à l'échelle locale pour renforcer l'autonomie des parties prenantes, notamment les ONG et les acteurs publics et privés, pour soutenir un développement urbain piloté par le PUH**
En rejoignant le réseau de l'UNESCO et en partageant les bonnes pratiques*
- 3. Développer des actions locales de gestion du patrimoine en suivant l'approche PUH**
En rejoignant le réseau de l'UNESCO et en partageant les bonnes pratiques*

Rejoignez l'Appel à l'action

**Tout groupe ou individu se joignant à l'appel peut remplir le formulaire en ligne au-dessus. D'autres échanges en vue d'une collaboration suivront. Pour toute demande contacter Heritage4Cities@unesco.org*

Résultats et pérennité

Suite à l'évènement organisé pour cet anniversaire, une synthèse des éléments apportés par les rapporteurs, études de cas, participants à l'appel à l'action et aux tables rondes sera compilée et largement diffusée auprès des villes inscrites ou non au patrimoine mondial pour sensibiliser sur le PUH.

En outre, les villes et villages participant à l'appel à l'action seront consignés par l'UNESCO pour un suivi ultérieur. Quelques villes seront également sélectionnées pour élaborer des études de cas approfondies sur leur mise en œuvre des Trois actions, qui feront l'objet d'un rapport en 2022.

Partenariats

L'évènement organisé dans le cadre de cet anniversaire a été élaboré avec le soutien des partenaires suivants :

Ville de Querétaro, Mexique ;
Secretaría de Cultura del Gobierno del Estado de Puebla, Mexique ;
Institut Régional du Patrimoine mondial à Zacatecas, Mexique ;
Ministère fédéral autrichien des Arts, de la Culture, du Service civil et du Sport ;
Ville de Graz, Autriche ;
Ville de Salzbourg, Autriche ;
Historic England, Royaume-Uni ;
Association des biens du patrimoine mondial italien ;
Ville de San Gimignano, Italie ;
Ville de Nanjing, Chine ;
Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe ;
Bureau national de l'UNESCO pour le Mexique

